

CHAMPIS AU FIL DES JOURS

En ce début de quinquennat synonyme d'espoir pour certains, d'incertitudes et de craintes pour d'autres, l'action municipale reste un élément de stabilité, de proximité avec une équipe municipale accessible, disponible qui travaille pour améliorer la qualité de vie des Champinois et des Champinoises.

Les projets sont multiples, tous ne vont pas se réaliser.

C'est le cas du point de vente collectif (PVC) du Fringuet. L'étude conduite par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche n'a pas permis de démontrer la viabilité économique du projet. Avec toute mon équipe, je le regrette, et nous réfléchissons déjà à une autre organisation d'un point de vente et à l'aménagement du bâtiment.

Heureusement d'autres projets continuent de bien avancer.

Avec l'aide des urbanistes du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement de l'Ardèche), les traversées de la Bâtie et de Garnier seront réaménagées en 2018 et 2019. La place de la Fontaine, de la Bâtie sera rendue aux piétons et requalifiée pour offrir plus de lien entre le haut et le bas. Un nouveau jardin public sera créé au cœur du village : je propose qu'il porte le nom de Simone VEIL. Le stationnement sera réorganisé avec la création de 7 nouvelles places. Avant la fin de l'année, le projet définitif sera présenté en réunion publique.

Un chantier participatif sera lancé avec la réalisation à l'entrée de la cour de la salle Toinou d'un four à bois autour duquel des animations pourront être proposées.

Actuellement, les travaux de la salle Toinou sont en cours avec une petite extension pour ranger le matériel. Dans la première quinzaine de septembre, les travaux de peinture vont suivre.

Dans un futur proche, les toitures de la mairie et du temple devraient être équipées de panneaux photovoltaïques. La réflexion relative au « devenir du Temple » se poursuit avec la réalisation d'une esquisse de réaménagement.



La poursuite d'activité de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles) de Garnier est bien enclenchée puisque 2 nouvelles assistantes maternelles expérimentées ont décidé de reprendre le service à compter du 01 septembre.

D'autres travaux sur CHAMPIS portés par la CCRC (Communauté de Communes Rhône Crussol) viennent conforter et renforcer l'activité municipale. La station d'épuration va être équipée d'un troisième bassin et les 2 passerelles sur le Duzon, emportées par les orages du 23 octobre 2013 vont être reconstruites avant la fin de l'automne.

Enfin, le bois intercommunal du Serre devrait être prochainement aménagé pour offrir en périphérie un circuit pédestre de près d'un kilomètre accessible à tous.

Voilà rapidement brossée l'activité de toute mon équipe résumée par un mot : le mouvement indispensable pour avancer, créer, améliorer..... sans oublier l'information et la page FACEBOOK commune de CHAMPIS qui va nous permettre avant la fin de l'année de mieux échanger avec vous tous. Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'été.

Gilbert DEJOURS
Maire de CHAMPIS



RETOUR EN IMAGES des rencontres et des échanges

- ◆ Fête des voisins : des moments d'échanges, de convivialités et de partage toujours appréciés



Lotissement le SOULEDOMATI



- ◆ Fête de l'âne : une journée bien remplie
www.champis.fr/Fete-du-Village

- ◆ Musique d'été du 27 juillet 2017: très beau succès près de 300 personnes pour ce concert de qualité; musique enfiévrée qui a fait danser tout Garnier



- ◆ MAM de Garnier : 2 nouvelles assistantes maternelles agréées et expérimentées vont assurer à compter de septembre la garde des enfants.

Pour tous renseignements contacter :

Madame ILLY Isabelle : 06 50 31 50 57

Madame VEYRIE Bernadette : 06 37 64 46 33



Mme ILLY Isabelle



Mme VEYRIE Bernadette



Mairie de CHAMPIS
30 route de La Bâtie de Crussol
07440 CHAMPIS

Tel.04.75.58.31.37 Fax.04.75.58.28.13
mairie.champis@inforoutes-ardeche.fr
www.champis.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h-16h

Mardi et jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-16h

Agenda :

- ◆ Concert le mercredi 16 août 2017 à 20 h 30
au Théâtre de verdure de CHAMPIS GARNIER
Libre participation

